

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, la meilleure façon de parler d'unité canadienne serait de reconnaître que c'est la première fois dans l'histoire de notre pays qu'un ministre des Finances prend sur lui, avant de présenter son budget, de consulter ses homologues provinciaux à son sujet.

M. Baker (Grenville-Carleton): Et vous avez tout gâché.

M. Chrétien: Je les ai consultés et j'ai formulé une proposition. Après la décision du gouvernement du Québec, j'ai consulté toutes les provinces, et je regrette que certaines ne soient plus d'accord maintenant avec mon attitude actuelle. J'ai parlé à tous les ministres des Finances et la plupart d'entre eux, tous, en fait, auraient préféré que ma proposition initiale ait obtenu l'assentiment du Québec. C'aurait été le meilleur moyen d'appliquer une politique économique uniforme, mise au point par tous les ministres des Finances, fédéral et provinciaux, pour la première fois dans l'histoire.

● (1427)

Toutefois, le Québec a décidé de faire cavalier seul, essayant de diviser le marché canadien. Je ne pouvais faire la même offre aux autres provinces parce que je sais qu'elles n'auraient pas demandé mieux que de choisir leurs priorités. L'Ontario aurait pu décider d'avantager l'industrie automobile, ce qui aurait été avantageux dans la circonscription du député, mais inacceptable pour les autres provinces. C'est pourquoi je m'en tiens à l'offre que j'ai faite et je verse aux Québécois qui paient des impôts fédéraux une compensation pour l'argent que le gouvernement provincial ne leur remet pas.

[Français]

ON PROPOSE D'ALLOUER AU QUÉBEC CE À QUOI IL A DROIT
POUR SA COUPURE SÉLECTIVE DE LA TAXE DE VENTE

M. Gilles Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre des Finances.

Étant donné qu'il semble accuser le ministre des Finances du Québec de ne pas donner justice aux Québécois, comment prétend-il donner justice aux Québécois lorsque, au sujet du montant qu'on doit remettre aux Québécois, on parle de le remettre sous forme de remboursement d'impôt ou de compensation d'impôt, et seulement à ceux qui paient des impôts au gouvernement fédéral? De quelle façon les autres Québécois obtiendront-ils leur part de cette remise?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, lorsqu'il a été question de faire des paiements directement aux particuliers, l'un des députés du parti de l'honorable député s'est opposé, parce qu'il disait qu'en ce faisant nous voulions essayer d'acheter des votes.

Voici ce que nous faisons, étant donné les circonstances. Nous remboursons les contribuables du Québec qui nous

Questions orales

paient des impôts tous les ans pour l'équivalent de la somme d'argent dont le gouvernement du Québec n'a pas voulu, afin de réduire de 2 p. 100 pour 6 mois les autres articles visés par la taxe de vente.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHERIES

L'ACCORD PROVISOIRE CANADO-AMÉRICAIN

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches, qui se trouvait sur la côte ouest cette fin de semaine et qui est au courant de certains de nos problèmes et de notre difficulté à appliquer l'accord provisoire.

Selon des communiqués, le ministre aurait convenu de la fermeture de la zone de pêche de Swiftsure aux Canadiens afin d'obtenir certaines concessions de la part des États-Unis. Cette zone est-elle fermée et aux Canadiens et aux Américains, et quelles concessions espère-t-il ainsi obtenir des États-Unis?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, cette zone est fermée aux pêcheurs canadiens et américains. Je ne sais pas où l'on a pris le mot «concession». La fermeture éventuelle de Swiftsure avait été envisagée lors des négociations comme mesure préventive. De fait, nous ne voyons pas la nécessité de prendre une telle mesure mais il a néanmoins été accepté qu'une partie pouvait la demander.

D'autre part, nous avons avisé les autorités américaines que nous nous attendons à ce qu'elles respectent les conditions de l'accord, notamment l'accès des pêcheurs de saumon canadiens à la zone située de 3 à 12 milles au large de l'État de Washington et la prise de saumons allant jusqu'à 26 pouces. Le négociateur américain à qui ces conditions furent exposées communiquera évidemment avec les autorités de son pays et nous comptons avoir une autre rencontre le 24 ou le 26 de ce mois-ci.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Le ministre n'a pas dit si des concessions avait également été faites pour la côte est. Étant donné que le premier ministre se vante toujours de si bien s'entendre avec le président Carter, comment se fait-il que nous devons nous mettre à genoux et faire des concessions aux États-Unis alors que, selon le premier ministre lui-même, un accord aurait déjà tout réglé?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, il est évident que le député a lu certains journaux de la côte ouest qui, depuis quatre ans, parlent de «trahison des intérêts» alors que nous avons vraiment négocié ferme. Il nous a été impossible de conclure une entente permanente et c'est pourquoi nous avons refusé de céder sur des questions fondamentales—lorsque nous croyons que les intérêts canadiens ne doivent pas être négociés. Je crains que la deuxième partie de la question du député ne m'ait échappé.